

En tant que représentant d'une puissance moyenne qui se préoccupe énormément du désarmement et du contrôle des armes, je ne vois pas comment on peut espérer faire des progrès en ces domaines si les puissances nucléaires elles-mêmes ne sont pas disposées à discuter la limitation de leurs propres armements nucléaires. J'exhorte donc ces puissances à faire autant d'efforts pour en arriver à une entente sur des mesures d'auto-restriction qu'elles en font pour promouvoir le traité de non-prolifération des armes nucléaires. Comme l'a si bien fait remarquer le Secrétaire à la Défense des Etats-Unis, c'est d'une course à la raison dont a besoin le monde et non pas d'une course aux armements.

DROITS DE L'HOMME

Nous aurons aussi à étudier cette année une importante proposition visant à créer le poste de Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. Je suis persuadé que la création d'un tel poste permettra une meilleure coordination et une meilleure application de la législation sur les droits de l'homme adoptée par les Nations Unies au cours des vingt dernières années.

Cette perspective et l'adoption récente par les Nations Unies du Pacte relatif aux droits de l'homme et de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale placeront sous d'heureux auspices les célébrations de par le monde de l'année internationale des Droits de l'Homme en 1968. La conférence internationale sur les droits de l'homme qui se tiendra à Téhéran en avril fournira une excellente occasion de faire le point et de tirer parti de l'attention mondiale qu'elle recevra pour donner un regain de vigueur à la Déclaration universelle.

DOMAINES A ENVISAGER

J'aimerais en terminant énumérer un certain nombre de domaines de l'activité des Nations Unies qui, à mon avis, sont importants pour son avenir, mais qui ont été négligés, et d'autres où il reste, malgré nos efforts, beaucoup de travail à accomplir.

MAINTIEN DE LA PAIX

Mon Gouvernement s'est toujours activement intéressé à cette question, non seulement parce que le Canada fournit du personnel militaire et une aide financière aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies depuis plusieurs années, mais aussi parce qu'il attache la plus grande importance au travail des Nations Unies en faveur du maintien de la paix et de la sécurité. Au même titre que plusieurs autres gouvernements, j'estime que nous pouvons prétendre parler de ce domaine en connaissance de cause. Mon Gouvernement regrette cependant que le Comité spécial des Opérations de maintien de la paix n'ait pu se réunir cet été malgré les progrès encourageants qui ont commencé à se manifester il y a quelques mois. Les événements récents au Moyen-Orient et ailleurs confirment notre opinion que cette Organisation a un rôle primordial à jouer dans le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde.